



## MAJORITÉ

### Des premiers choix guidés par le bon sens

Depuis notre installation, nous avons engagé un travail attentif d'observation et d'analyse, afin de poser des bases solides pour les actions à venir.

Très rapidement, notre orientation s'est confirmée : privilégier le bon sens, et la valorisation de l'existant.

Plusieurs décisions ont ainsi été prises dans cet esprit. Certains projets ont été réinterrogés afin d'éviter des dépenses importantes lorsqu'elles ne s'avéraient pas nécessaires. À titre d'exemple, l'ancienne bibliothèque, aujourd'hui inutilisée, a fait l'objet d'une première visite technique. Celle-ci a révélé un potentiel intéressant, ouvrant des perspectives de réutilisation du bâtiment.

Dans la même logique, des aménagements seront privilégiés à des constructions nouvelles lorsque cela sera possible,

permettant de répondre aux besoins tout en maîtrisant les coûts.

Ces choix traduisent une volonté claire : adapter les projets à la réalité, réorienter les dépenses lorsque cela est pertinent et engager la commune dans une démarche de gestion durable.

Ce travail s'accompagne d'une structuration progressive de l'organisation municipale, pensée pour être plus fluide et plus proche du terrain, en lien étroit avec les équipes en place.

Parallèlement, les réflexions engagées sur les politiques publiques s'inscrivent dans une approche globale de la relation aux habitants. L'objectif est de proposer des réponses cohérentes et adaptées à chaque étape de la vie, en prenant en compte l'ensemble des parcours, dès les premières années, jusqu'aux

actions en direction des jeunes, des familles et des seniors.

Cette vision permet de construire des actions plus lisibles, mieux coordonnées et en phase avec les besoins du territoire, en évitant une approche segmentée des publics.

Enfin, l'ensemble des décisions prises s'inscrit dans un cadre réglementaire précis, avec une volonté constante de transparence et de responsabilité dans l'utilisation des moyens publics.

Nous poursuivons ce travail avec une ligne claire : avancer avec mesure, cohérence et engagement, au service des habitants.

*Les élus de la majorité municipale*

## MINORITÉ

### Représenter, proposer, VEILLER.

Les résultats des élections municipales traduisent une situation singulière à Argentré-du-Plessis : seules 23 voix séparent les deux listes.

Notre commune reflète ainsi une diversité de sensibilités qu'il nous appartient collectivement de reconnaître et de faire vivre dans un esprit de respect et de dialogue.

Nous adressons tous nos remerciements à Jean-Noël Bévière pour ses deux mandats au service de la commune. Nous saluons également l'engagement de nos 23 colistiers lors de la campagne, ainsi que la confiance accordée par les 1 137 électeurs qui nous ont soutenus.

Nous abordons ce mandat avec sérieux et sens des responsabilités, déterminés à faire vivre pleinement le débat démocratique. Nous exercerons

une vigilance constante et porterons une parole claire chaque fois que les choix de la majorité le nécessiteront.

Lors du premier conseil municipal, certaines décisions ont suscité des interrogations.

La revalorisation des indemnités, fixées à un niveau élevé et maximal, relève d'un choix assumé par la majorité, mais interroge au regard des pratiques observées dans des communes comparables, parfois même plus importantes. Ce point mérite, selon nous, d'être mis en perspective avec le contexte économique actuel et les attentes des habitants en matière de dépenses publiques.

L'organisation en six délégations soulève également des questions. Leur nombre et leur périmètre nuisent à la lisibilité de l'action municipale. La délégation relative aux ressources humaines interroge

sur sa création et sur la répartition des rôles entre élus et services. Par ailleurs, la structuration des politiques en direction de la jeunesse et de l'éducation laisse en suspens la place de la petite enfance et la cohérence globale des actions menées en faveur des jeunes et des familles.

Forts de nos six élus, expérimentés et engagés, nous agissons avec constance pour contribuer aux débats et veiller à ce qu'Argentré-du-Plessis conserve le rayonnement acquis ces douze dernières années et demeure une commune où il fait bon vivre, **ensemble et pour tous.**

*Les six élus de la minorité municipale :  
Nicolas FOLL, Sandrine AUPIED, Hélène BAYON, Claude CAILLEAU, Joël FRIN, Marie-Claire HAMON*

*Contact :  
ensemblepourtousAdP@gmail.com*

*Conformément au Code général des collectivités territoriales le magazine municipal met à disposition de chaque liste un espace d'expression libre. Le contenu n'engage que la responsabilité de leurs auteurs.*